

Version 6.5 Date de révision 09.01.2024 Date d'impression 13.07.2024

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Hydrogène

Code Produit : 925 002 Marque : Frederiksen No.-Index : 001-001-00-9

No REACH : Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette

substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas

d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une

date ultérieure

No.-CAS : 1333-74-0

# 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SCIENCETHIC

32 Route de Rouen, 27 930 NORMANVILLE

Téléphone: (+33) 2 32 23 02 30 E-mail: jecontacte@sciencethic.com

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel :

d'Urgence +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Gaz inflammables, (Catégorie 1A) H220: Gaz extrêmement inflammable.

Gaz sous pression, (Gaz H280: Contient un gaz sous pression; peut

comprimé) exploser sous l'effet de la chaleur.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008



Pictogramme



Mention d'avertissement

Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la

chaleur.

Danger

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas

être arrêtée sans danger.

P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien

ventilé.

Informations

Additionnelles sur les

**Dangers** 

aucun(e)

Etiquetage Réduit (<= 125 ml)

Pictogramme

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas

être arrêtée sans danger.

P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

Informations aucun(e)

Additionnelles sur les

Dangers

ditionnelles sur les

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## Informations écologiques:

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques:



La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1 Substances

Formule : H<sub>2</sub>

Poids moléculaire : 2,02 g/mol No.-CAS : 1333-74-0 No.-CE : 215-605-7 No.-Index : 001-001-00-9

Conformément à la réglementation, il n'est pas nécessaire de mentionner tous les

composants.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1 Description des premiers secours

## **Conseils généraux**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

## En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact.

## En cas d'ingestion

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), en cas de malaise, consulter un médecin.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2) Mousse Poudre sèche



#### Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

Attention au retour de flamme.

En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

## 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

#### 5.4 Information supplémentaire

Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les gaz. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

N'exige pas de précautions spéciales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10). Faire cesser la fuite, porter le cylindre à l'air libre, si cela est possible sans risque.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

## Mesures d'hygiène

Enlever tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail.

Pour les précautions, voir section 2.2

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de stockage

Bien fermé. Tenir à l'écart des matières combustibles et des sources d'ignition.

Contenu sous pression.

## Classe de stockage

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 2A: Gaz

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue



#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité

#### Protection de la peau

nécessaire

#### **Protection du corps**

Tenue de protection antistatique ignifuge.

## **Protection respiratoire**

nécessaire en cas de formation de vapeurs/brouillards. Nos recommandations sur la protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et d'autres normes afférentes en lien avec le système de protection respiratoire utilisé.

Type de Filtre recommandé: Filtre de type ABEK

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

N'exige pas de précautios spéciales.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) État physique Gaz comprimé

b) Couleur incolore

c) Odeur Donnée non disponible

d) Point de fusion/point Point/intervalle de fusion: -259,2 °C - lit.

de congélation

e) Point initial -252,8 °C - lit.

d'ébullition et

intervalle d'ébullition

f) Inflammabilité Donnée non disponible

(solide, gaz)



g) Limites Limite d'explosivité, supérieure: 74,2 % (v) supérieure/inférieure Limite d'explosivité, inférieure: 4 % (v)

d'inflammabilité ou d'explosivité

h) Point d'éclair < -150 °C - coupelle fermée

i) Température d'auto- Donnée non disponible inflammation

j) Température de Donnée non disponible décomposition

k) pH Donnée non disponible

I) Viscosité Viscosité, cinématique: Donnée non disponible

Viscosité, dynamique: Donnée non disponible

m) Hydrosolubilité 0,00196 g/l à 0 °C n) Coefficient de Donnée non disponible

partage: noctanol/eau

o) Pression de vapeur Donnée non disponible

p) Densité 0,09 g/l à 0 °C

Densité relative
Donnée non disponible
ponnée non disponible
relative

r) Caractéristiques de la Donnée non disponible particule

s) Propriétés explosives Donnée non disponible

t) Propriétés non comburantes

#### 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Densité de vapeur 0,08

relative

#### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible

#### 10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion avec :

L'oxygène Chlore Acétylène



Brome

dioxyde de chlore

halogène oxydes

Fluor

Dioxane

composés halogène-halogène

Oxydants forts

Ozone

platine

Possibilité de réactions violentes avec :

oxydes non métalliques

oxydes de métaux

perchlorates

Sels de métaux lourds

Métaux alcalins

Métaux alcalino-terreux

## 10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

#### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Oral(e): Donnée non disponible

Symptômes: A forte dose:, Perte de conscience, Risque de suffocation

Dermale: Donnée non disponible

## Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

## Cancérogénicité

Donnée non disponible

## Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible



#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

## Danger par aspiration

Donnée non disponible

## 11.2 Information supplémentaire

## Propriétés perturbant le système endocrinien

## **Produit:**

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de

composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système

endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RTECS: MW8900000

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été

complètement étudiées.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Donnée non disponible

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

# 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

## **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de

composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 %

ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible



## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même. Bouteille de gaz sous pression : à éliminer uniquement lorsqu'elle est vide! Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 1049 IMDG: 1049 IATA: 1049

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: HYDROGÈNE COMPRIMÉ IMDG: HYDROGEN, COMPRESSED IATA: Hydrogen, compressed

Passenger Aircraft: Not permitted for transport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 2.1 IMDG: 2.1 IATA: 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Polluant marin: non IATA: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de restriction en : (B/D)

tunnels

Information : Donnée non disponible

supplémentaire

#### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

#### Législation nationale

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des P2 GAZ INFLAMMABLES



# 15 Hydrogène

## Législation nationale

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9)

4715: Hydrogène (numéro CAS 133-74-0).

## **Autres réglementations**

Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée



#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte complet pour autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw -Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN -Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA -Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO -Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS -Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

## Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Le groupe Sciencéthic, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

